

Contextualisation des programmes d'enseignement moral et civique du lycée général et technologique

Classe de Terminale générale et technologique

Nouvelle-Calédonie

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Le programme fait apparaître en italique des éléments de contextualisation qui ne sont pas exhaustifs.

Le professeur s'appuie sur les représentations et le vécu des élèves pour mettre en œuvre les axes, le questionnement et les objets d'enseignement.

Classe de Terminale	
Programme national	Contextualisation
Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie Questionnement : quels sont les principes et les conditions de la démocratie ? Ces principes et ces conditions sont envisagés à travers l'étude d'au moins deux domaines parmi les domaines suivants : - Les origines historiques de la démocratie : modèles antiques (démocratie et res publica) ; république et monarchie parlementaire. - La souveraineté du peuple : droit de suffrage ; séparation des pouvoirs ; protection des libertés ; État de droit. - La démocratie et les élections : la participation, l'abstention et le vote blanc ; les campagnes électorales et l'information des citoyens ; les partis politiques. - La laïcité : la réduction du pouvoir de la religion sur l'État et la société ; l'autonomie du citoyen et la coexistence des libertés ; la	<i>Les contextualisations indiquées dans les objets d'enseignement sont obligatoirement mises en œuvre.</i> <i>Autant que faire se peut, les autres objets d'enseignement choisis prendront appui sur la Nouvelle-Calédonie.</i> Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie Questionnement : quels sont les principes et les conditions de la démocratie ? Ces principes et ces conditions sont envisagés à travers l'étude d'au moins deux domaines parmi les domaines suivants : - Les origines historiques de la démocratie : modèles antiques (démocratie et res publica) ; république et monarchie parlementaire. - La souveraineté du peuple : droit de suffrage ; séparation des pouvoirs ; protection des libertés ; État de droit. - La démocratie et les élections : la participation, l'abstention et le vote blanc ; les campagnes électorales et l'information des citoyens ; les partis politiques. - La laïcité : la réduction du pouvoir de la religion sur l'État et la société ; l'autonomie du citoyen et la coexistence des libertés ; la protection de la liberté de croire ou de ne pas croire.

Contextualisation des programmes d'enseignement moral et civique du lycée général et technologique

Classe de Terminale générale et technologique

Nouvelle-Calédonie

protection de la liberté de croire ou de ne pas croire. - La transformation des régimes politiques : les transitions démocratiques ; les basculements autoritaires et totalitaires ; les mises en question de la démocratie libérale. - La protection des démocraties : sécurité et défense nationales ; lutte contre le terrorisme ; état d'urgence et législation d'exception ; cybersécurité. - La construction européenne et la démocratie : principes et institutions politiques et judiciaires ; l'Europe comme espace de production du droit ; citoyenneté européenne. Notions à acquérir/à mobiliser : - République et monarchie parlementaire. - Autoritarisme / totalitarisme. - Souveraineté du peuple, État de droit, séparation des pouvoirs. - Représentation parlementaire et pouvoir exécutif. - Laïcité. Objets d'enseignement possibles : - La démocratie athénienne, la République romaine, un exemple européen de monarchie parlementaire. - Les penseurs du politique (Aristote, Rousseau, Tocqueville, Arendt...). - Tolérance, liberté religieuse, laïcité. - La charte de la laïcité. - Règles et rituels du vote. - Comportement électoral, sondages et médias. - La démocratie en Amérique et en Europe.	- La transformation des régimes politiques : les transitions démocratiques ; les basculements autoritaires et totalitaires ; les mises en question de la démocratie libérale. - La protection des démocraties : sécurité et défense nationales ; lutte contre le terrorisme ; état d'urgence et législation d'exception ; cybersécurité. - La construction européenne et la démocratie : principes et institutions politiques et judiciaires ; l'Europe comme espace de production du droit ; citoyenneté européenne. Notions à acquérir/à mobiliser : - République et monarchie parlementaire. - Autoritarisme / totalitarisme. - Souveraineté du peuple, État de droit, séparation des pouvoirs. - Représentation parlementaire et pouvoir exécutif. - Laïcité. Objets d'enseignement possibles : (AJOUTS) - La démocratie athénienne, la République romaine, un exemple européen de monarchie parlementaire. - <i>Le rôle et le fonctionnement des institutions de la Nouvelle-Calédonie</i> - Les penseurs du politique (Aristote, Rousseau, Tocqueville, Arendt...). - Tolérance, liberté religieuse, laïcité. - La charte de la laïcité. - <i>La question de la laïcité en Nouvelle-Calédonie.</i> - Règles et rituels du vote.
---	---

Contextualisation des programmes d'enseignement moral et civique du lycée général et technologique

Classe de Terminale générale et technologique

Nouvelle-Calédonie

- Les transitions démocratiques en Europe du Sud et de l'Est, en Afrique du Sud et en Amérique latine.	- Comportement électoral, sondages et médias. - La démocratie en Amérique et en Europe. - <i>La démocratie en Nouvelle-Calédonie</i> - <i>Les consultations référendaires en Nouvelle-Calédonie</i> - Les transitions démocratiques en Europe du Sud et de l'Est, en Afrique du Sud et en Amérique latine.
Axe 2 : Repenser et faire vivre la démocratie Questionnement : comment construire l'avenir de la démocratie dans un monde d'incertitudes ? Les transformations contemporaines de la démocratie peuvent être envisagées à travers l'étude d'au moins deux domaines parmi les domaines suivants : - Les conditions du débat démocratique : médias, réseaux sociaux, information, éducation, éthique de vérité. - Démocratie, exemplarité et transparence : les politiques de lutte contre la corruption ; les mesures concernant l'exigence de transparence financière des acteurs politiques et le financement des campagnes électorales ; les mesures visant la moralisation de la vie publique. - Le citoyen et la politique sociale : le droit du travail, la représentation des salariés, le dialogue social.	<i>Les contextualisations indiquées dans les objets d'enseignement sont obligatoirement mises en œuvre.</i> <i>Autant que faire se peut, les autres objets d'enseignement choisis prendront appui sur la Nouvelle-Calédonie.</i> Axe 2 : Repenser et faire vivre la démocratie Questionnement : comment construire l'avenir de la démocratie dans un monde d'incertitudes ? Les transformations contemporaines de la démocratie peuvent être envisagées à travers l'étude d'au moins deux domaines parmi les domaines suivants : - Les conditions du débat démocratique : médias, réseaux sociaux, information, éducation, éthique de vérité. - Démocratie, exemplarité et transparence : les politiques de lutte contre la corruption ; les mesures concernant l'exigence de transparence financière des acteurs politiques et le financement des campagnes électorales ; les mesures visant la moralisation de la vie publique. - Le citoyen et la politique sociale : le droit du travail, la représentation des salariés, le dialogue social.

Contextualisation des programmes d'enseignement moral et civique du lycée général et technologique

Classe de Terminale générale et technologique

Nouvelle-Calédonie

- Les formes et les domaines de l'engagement : politique, associatif et syndical ; social, écologique, humanitaire, culturel... - Les nouvelles aspirations démocratiques : démocraties délibérative et participative ; représentation et / ou démocratie directe ; les nouvelles formes de mouvements sociaux. - Conscience démocratique et relations internationales : la défense des droits de l'Homme ; le développement du droit pénal international (le droit applicable aux génocides, aux crimes de masse et aux violences extrêmes). Notions à acquérir : - Citoyen/citoyenneté. - Corruption et crise de confiance. - Sphère privée / sphère publique à l'ère du numérique. - Représentation politique ; débat ; décision publique. - Information et désinformation. - Politiques publiques. - Justice internationale. Objets d'enseignement possibles : - L'invention et la transformation de l'État-Providence. - La responsabilité environnementale. - Objets et grandes figures de l'engagement. - Les politiques de lutte contre la corruption. - La presse, liberté d'opinion et liberté d'expression. - L'action des organisations non gouvernementales.	- Les formes et les domaines de l'engagement : politique, associatif et syndical ; social, écologique, humanitaire, culturel... - Les nouvelles aspirations démocratiques : démocraties délibérative et participative ; représentation et / ou démocratie directe ; les nouvelles formes de mouvements sociaux. - Conscience démocratique et relations internationales : la défense des droits de l'Homme ; le développement du droit pénal international (le droit applicable aux génocides, aux crimes de masse et aux violences extrêmes). Notions à acquérir : - Citoyen/citoyenneté. - Corruption et crise de confiance. - Sphère privée / sphère publique à l'ère du numérique. - Représentation politique ; débat ; décision publique. - Information et désinformation. - Politiques publiques. - Justice internationale. Objets d'enseignement possibles : (AJOUTS) - L'invention et la transformation de l'État-Providence. - La responsabilité environnementale. - <i>L'action des associations environnementales en Nouvelle-Calédonie</i> - Objets et grandes figures de l'engagement. - <i>Le rôle des syndicats en Nouvelle-Calédonie</i> - <i>Le rôle des CVL ou associations d'étudiants en Nouvelle-Calédonie</i>
---	--

Contextualisation des programmes d'enseignement moral et civique du lycée général et technologique

Classe de Terminale générale et technologique

Nouvelle-Calédonie

- Les lanceurs d'alerte. - Les conventions internationales de protection des droits de l'Homme. - Les questions bioéthiques contemporaines.	- Les politiques de lutte contre la corruption. - La presse, liberté d'opinion et liberté d'expression. - L'action des organisations non gouvernementales. - Les lanceurs d'alerte. - Les conventions internationales de protection des droits de l'Homme. - Les questions bioéthiques contemporaines.
---	--